

La réhabilitation de l'école Aristide-Briand lancée

L'ancienne école abritera le CCAS et le club seniors ainsi qu'un programme social de huit logements

Le coup d'envoi officiel de la réhabilitation de l'ancienne école publique Aristide-Briand de Ciboure a offert, hier, une première occasion de revoir les murs intérieurs de l'établissement scolaire. La dernière avant de voir réapparaître les lieux sous forme de résidence intergénérationnelle et sociale, avec au rez-de-chaussée les locaux du centre communal d'action sociale (CCAS) et du club seniors Iduski Ederra, et dans les étages huit appartements à destination des seniors et des familles.

Le rendez-vous était teinté d'une émotion particulière pour ceux qui ont fréquenté, enfant, cette cour et ces salles de classe. Notamment l'ajointe au maire de Saint-Jean-de-Luz, Patricia Arribas-Olano, là aux côtés d'Emmanuel Alzuri pour témoigner du soutien appuyé du Conseil départemental.

Le président de l'Office 64, Claude Olive, a salué comme eux une opération exemplaire, « de la conception à la réalisation ». Salué aussi l'effort consenti par la commune de Ciboure, « qui a accepté de mettre à dis-

position de l'Office 64 via un bail à réhabilitation de cinquante-cinq ans pour seulement 1 euro symbolique ».

De 7 à 77 ans

Une visite guidée par l'architecte Pascal Joppin a permis de rappeler que cet édifice de style néo-basque avait été construit à la fin des années 1920, d'après les plans de l'architecte Amédée Aragon. Le maire s'y est souvenu qu'il accueillait encore des enfants deux ans auparavant.

« Aujourd'hui, c'est un public plus solennel, beaucoup moins jeune, mais tout aussi enthousiaste devant ce projet qui fait le pont entre les générations », s'en amusait-il en imaginant le parcours de ceux qui auront fréquenté l'école à l'âge de 7 ans et qui y reviendront dans le cadre du club seniors et pourquoi pas pour y vivre à l'âge de 77 ans.

L'opération est prévue sur dix-huit mois. Le corps des Architectes des bâtiments de France a imposé de ne pas apporter de modification à la façade remarquable du bâtiment, côté avenue Jean-Jaurès. Plus d'images sur sudouest.fr

V. D.



Cette réhabilitation est prévue sur dix-huit mois, sans modification de la façade de l'édifice néo-basque. V. D.